

## Courte chronique d'uniformologie maritime : les chefs de musique des équipages de la flotte

Sous la Restauration, les divisions d'équipage de ligne comprenaient déjà une musique. La création des divisions des équipages de la flotte le 5 juin 1856 maintint la présence des spécialistes de la musique militaire dans les divisions de première classe, c'est-à-dire celles de Brest et de Toulon. Ces marins particuliers étaient dirigés par des chefs de musique qui devinrent officiers par la décision du 28 mai 1862 ; leur grade était alors assimilé à celui d'enseigne de vaisseau. Ces chefs étaient également responsables de la formation des musiciens des musiques de bord.

Comme tous les marins musiciens, les chefs de musique des dépôts des équipages de la flotte étaient sélectionnés par concours. A partir de 1880, cette sélection eut lieu à Paris ; y étaient choisis les chefs et sous-chefs de musique de l'Armée et de la Marine, car ces musiciens de talent, aptes à diriger une formation musicale, n'étaient pas forcément originaires de la Marine.

La loi du 9 janvier 1912 créa deux classes de chefs de musique, la première recevant l'assimilation au grade de lieutenant de vaisseau ; celle du 4 mars 1929 introduisit le grade de chef de musique principal.

Les chefs de musique disparurent le 27 août 1940 (suppression du corps par Vichy et remplacement par un corps civil) et réapparurent le 18 mai 1943 (recréation par Alger).

Les distinctives des chefs de musique étaient initialement composées de lyres en or sur drap bleu, étoffe remplacée par le velours bleu azur en 1905. Les lyres furent complétées de feuilles d'acanthe pour l'habit porté de 1912 à 1915.

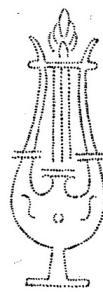
Aujourd'hui, le velours bleu azur continue de border les insignes de grade des chefs de musique, qui peuvent désormais porter jusqu'à cinq galons (chef de musique de classe exceptionnelle) mais sont toujours distingués par la lyre de chaque côté du col.



Collet d'habit de chef de musique de 1<sup>re</sup> classe 1912. Le bleu paraît plus foncé que la nuance azur...



Parement d'habit de chef de musique de 1<sup>re</sup> classe 1912



Lyre de col de chef de musique (veston ou redingote, selon l'époque)



Voici un chef de musique de 1<sup>re</sup> classe au début des années 1920 en tenue n°1, laquelle comprend les contre-épaulettes ornées sur leur corps d'une lyre. Cette dernière ornait également chaque coin de collet.



Michel Boher, chef de la musique des équipages de la flotte de Brest en 1927. Les lyres n'étaient alors pas portées sur le veston, les chefs de musiques se distinguaient par les parements en velours bleu azur qui bordaient les galons.



Comme les musiciens composant la musique qu'il dirige, le chef porte depuis le 2 août 1957 dans les tenues n°2/2bis (cérémonie / bleu complet) et n°4/4bis (cérémonie / blanc complet) les aiguillettes bleues sur l'épaule gauche et, dans certaines circonstances, les épaulettes en trèfle.